

N° dossier:	
Date de Dépôt :	
ANNEE SCOLAIRE	20 20

DOSSIER DE CANDIDATURE

des Nouveaux Arrivants Allophones à l'admission en classe de collège et de lycée :

LA PRESENCE DE L'ENFANT ET DE LA PERSONNE RESPONSABLE EST INDISPENSABLE

RENSEIGNEM	IENTS CONCERNANT L'ENFANT : écrire en lettres majuscules
- NOM	PRENOM
- Date de naissance :/	/ Pays d'origine
=	
Date d'arrivée en GUYANI	E :
- Scolarisation antérieure en	GUYANE ou dans un autre département français : oui ⊓ non □
AnnéeEcole : .	
- Scolarisation suivie dans so	on pays d'origine : oui
Nombre d'années :	
RENSEIGNEME	ENTS CONCERNANT LES PARENTS OU LE REPRESENTANT
	D.
- NOM :	Prénom :
	Prenom :
Adresse complète :	
- Adresse complète :	
- Adresse complète :	
Adresse complète:	
Adresse complète :	, tuteur (entourer la bonne réponse)

CE DOSSIER NE PEUT EN AUCUN CAS ETRE CONSIDERE COMME UNE ATTESTATION D'INSCRIPTION, NI SERVIR DE JUSTIFICATIF AUPRES D'AUTRES ADMINISTRATIONS.

DOCUMENTS A JOINDRE À CE DOSSIER

Original + photocopie obligatoire (l'original sera rendu)

■ Documents o □ Documents fa	-
☐ Documents scolaires établissant la scolarisation dans le pays d'origine	
	(à titre indicatif) O Bulletins trimestriels
	O Carnet de notes
	O Certificat de scolarité
	O Autre
■ Documents	s attestant l'identité de l'enfant
	• Pièces d'identité ou passeport
	O Attestation sur l'honneur certifiant de l'identité de l'enfant
	 Passeport ou Carte d'identité O Autre (attestation provisoire, permis de séjour)
	O Autre (attestation provisorie, permis de sejour)
☐ Si les parents	ne résident pas en Guyane, la personne qui déclare avoir la garde de l'enfant doit la
justifier par :	
	O Déclaration de délégation d'autorité parentale délivrée par le juge de tutelle
	O Déclaration sur l'honneur de la responsabilité parentale
■ Justificatif	de domicile en Guyane au nom des parents ou du responsable
(quittance de	e loyer, quittance E.D.F., etc)
■ 2 envelopp	es timbrées à l'adresse de la famille
	Un certificat médical devra être présenté à l'établissement d'affectation es certificats de vaccination obligatoires : DT Polio Fièvre jaune
	BCG ou test tuberculinique (IDR) de l'année en cours (fortement conseillé)